

BULLETIN D'ADHESION saison 2024

Nom : Prénom :

Adresse

CP : Ville

Date de naissance : Sexe : M F Licence FFC : OUI NON

Téléphone : E-mail :

1- SECURITE : Mon état de santé me permet la pratique du cyclisme. Il n'appartient qu'à moi d'apprécier, en fonction de mes capacités, les difficultés des parcours proposés par l'association VC LAILLÉ VALLONS de VILAINE. L'association ne pourra pas être tenue responsable en cas d'accident ou de dommage de toute sorte. J'ai bien noté que le port du casque est obligatoire.

2- ASSURANCE : Je reconnais avoir souscrit une responsabilité civile individuelle.

3- REGLEMENTATION : Règlement intérieur - Code de la Route : Je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur (tenus à ma disposition au siège de l'association et sur le site internet du club). J'ai conscience que la pratique du vélo implique le respect des règles du Code de la Route.

Adhésion adulte: Je règle : 25€ (individuel) + chèque de caution de 30€
Vous avez la possibilité de prendre une licence FFC en plus de l'adhésion
 Licence FFC : Coût:

Adhésion jeunes (de 7 ans à 16 ans) : Je règle : 100€ (adhésion + licence ffc) + chèque de caution de 30€
Ecole VTT

En cas d'arrêt en cours de saison, pour raison personnelle ou médicale, aucun remboursement d'adhésion ne pourra être réclamé.

Droit à l'image

J'autorise la diffusion de mon image sur les supports de diffusion du club vc Laillé Vallons de Vilaine

Je souhaite adhérer à l'association « **VC LAILLÉ VALLONS de VILAINE** ». Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et m'engage à le respecter. J'ai lu et je m'engage à respecter les 3 points « SECURITE, ASSURANCE, REGLEMENTATION ».

Fait à le Signature de l'adhérent :

Non licencié FFC, le dossier d'adhésion complet se compose des pièces suivantes :

Bulletin d'adhésion dûment complété et signé ; deux chèques (adhésion et caution) rédigé à l'ordre du club « **VC LAILLÉ VALLONS de VILAINE**»; et règlement intérieur signé.

Licencié FFC, le dossier d'adhésion complet se compose des pièces suivantes :

Bulletin d'adhésion dûment complété et signé ; deux chèques (licence + adhésion et caution) rédigés à l'ordre du club « **VC LAILLÉ VALLONS de VILAINE** », règlement intérieur signé et espace licencié FFC à jour.

Pour les jeunes de 7 à 18 ans remplir et signer l'autorisation parentale.

Cadre réservé aux membres du Bureau

Règlement Date d'adhésion : Signature du Président :

Chèque de caution Règlement intérieur

Licencié FFC

Autorisation Parentale

A joindre impérativement au bulletin d'adhésion pour les mineurs :

Je soussigné(e) (nom/prénom du tuteur légal) :

Nom : **Prénom** :

Adresse :

➤ **N° de téléphone portable**

Merci d'indiquer au moins deux numéros de téléphone portable pour vous contacter en cas d'incident ou d'accident pendant la séance de l'école VTT

Numéro 1 :

Numéro 2 :

Autorise mon (mes) Enfant (s)

Nom :

Prénom (s) et date (s) de naissance :

.....
.....
.....

à adhérer à l'association **VC LAILLÉ VALLONS de VILAINE**

Règles de vie au sein de l'école VTT

- **Le jeune devra respecter les encadrants et ses camarades. Toute dérive de langage, d'attitude irrespectueuse, de comportement dangereux pourront être sanctionnés.**
- **L'état du vélo sera contrôlé régulièrement par les encadrants et une interdiction de participer à l'école pourra être décidée si l'état du vélo ne permet pas de rouler en toute sécurité.**
- **Une tenue adéquate devra être portée pendant les séances de l'école VTT. Vêtements de pluie si nécessaire, chaussures adaptées, gants, lunettes si besoin.**
- **Le jeune s'engage à être assidu aux séances du samedi matin.**
- **Le casque est obligatoire pour participer à l'école.**

Fait à

Le/...../.....

Signature du tuteur légal :

Signature de l'enfant :